

Circonscription de Rethel

École(s) : PAUL VERLAINE

Secteur du collège : RETHEL

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL

- des maîtres
- de cycle ...
- d'école

Date : mardi 7 novembre 2023

Lieu : pôle scolaire de Juniville

Secrétaires de séance : Mme Monnet, Mme Godon

Personnes présentes :

_enseignantes : Mme Locardel, Mme De Seixas, Mme Monnet, Mme Mathieu, Mme Sauvage, Mme Nivelles, Mme Goyon , Mme Gallois, Mme David, Mme Jesson, Mme Devillers, Mme Galhaut, Mme Fiquémont

_ RASED : Mme Andretto (enseignante spécialisée du RASED), Mme Mourant (psychologue EN)

_ représentants des parents d'élèves : Mme Allart , Mme Godon , Mme Miloche, Mme Palloteau, Mme De Palo, , M. Viguière, Mme Roëland, Mme Debeusscher, Mme Lombart, Mme Guillet .

_ ATSEM : Mlle Thiebault , Mme Da Silva, Mme Veron et Mme Hourlier

_ représentant de la CCPR : M. Étique

_ maires du secteur de recrutement du pôle scolaire : M. Cogniard (maire de Juniville), Mme Leguay (maire de la Neuville en Tourne à Fuy

_ DDEN : M. Voirin

Absent(e)s : Mme Jacquet, Mme Roëland (représentantes des parents d'élèves)

Excusé(e)s : M. Blaineau (inspecteur de l'Education nationale) M. Charbeaux , (maire de Bignicourt) , Mme Gaudin (représentante des parents d'élèves)

Ordre du jour	Éléments de réflexion (débat, outils construits, décisions prises,...)
	Tour de table pour se présenter à l'ensemble des membres du conseil d'école. Parmi les représentants des parents d'élèves, M. Viguière accepte de prendre le secrétariat.

1. Bilan de rentrée

Mme Fiquémont remercie la commune de Juniville pour la mise à disposition des tables et ainsi permettre matériellement la bonne tenue du conseil d'école.

Le pôle scolaire compte toujours 11 classes pour 259 élèves à ce jour.

En voici la répartition :

CYCLE I	89	PS	21
PS	32	PS/MS - 11/10	21
MS	32	MS	22
GS	25	GS	25
CYCLE II	86	CP	20
CP	20	CE1	22
CE1	36	CE1/CE2 - 14/8	22
CE2	30	CE2	22
CYCLE III	84	CM1	28
CM1	45	CM1/CM2 - 17/10	27
CM2	39	CM2	29
TOTAL	259	TOTAL	259

Le RASED est un réseau d'aide pour les élèves en difficulté . Il est désormais composé de Mlle MOURANT, psychologue de l'Éducation Nationale dont la mission est de faire passer des bilans aux élèves et de Mme ANDRETTO, enseignante spécialisée dans les difficultés scolaires .

Effectifs par commune :

La répartition des élèves par commune de résidence

	Eff.	%	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
JUNIVILLE	129	49,8	19	10	11	11	19	10	23	26
LA NEUVILLE-EN-TOURNE-A-FUY	55	21,2	5	12	2	3	9	9	10	5
AUSSONCE	32	12,4	3	3	7	4	2	4	4	5
ANNELLES	11	4,2	2	1		1	1	4		2
VILLE-SUR-RETOURNE	7	2,7	2	1	1		2		1	
BIGNICOURT	6	2,3		1	1			1	2	1
MENIL-ANNELLES	3	1,2		1		1			1	
CAUROY	2	0,8		1				1		
QUILLY	2	0,8					1		1	
ALINCOURT	1	0,4							1	
AVANCON	1	0,4		1						
MACHAULT	1	0,4					1			
PAUVRES	1	0,4			1					
PERTHES	1	0,4		1						
RETHEL	1	0,4					1			
SAULCES-CHAMPENOISES	1	0,4			1					
SAULT-LES-RETHEL	1	0,4	1							
SEUIL	1	0,4							1	
Total : ARDENNES	256	98,8	32	32	24	20	36	29	44	39
WITRY-LES-REIMS	2	0,8			1			1		
BETHENVILLE	1	0,4							1	
Total : MARNE	3	1,2			1			1	1	

2. Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école du vendredi 13 octobre

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022. Le dépouillement a été effectué par Mme Gourdin, Mme Fricotteau, Mme Monnet, Mme Locardel et moi-même.

Sur 374 électeurs inscrits, 221 votants soit un taux de participation de 59,09 % (53,35 % l'année dernière).

Sur 221 suffrages exprimés (191 l'année dernière), 54 nuls ou blancs contre 54 l'année dernière, dont une forte proportion due à un non respect des consignes de vote déclinées en 3 étapes, publiées sur internet et pour lesquelles l'ensemble des familles ont eu un avis de publication.

Une seule liste s'est présentée avec 11 titulaires et 1 suppléante dont voici les noms :

Titulaires :

ALLART Ingrid

DEBEUSSCHER Aurore
DE PALO Elodie
GAUDIN Justine
GODON Maëlle
JACQUET Pauline
LOMBART Romane
MILOCHE Emilie
PALLOTEAU Hélène
ROËLAND Emilie
VIGUIER Benjamin
Suppléante :
GUILLET Géraldine

Une information a été faite après la proclamation des résultats des élections par le biais d'un mail concernant le rôle des représentants des parents d'élèves ainsi que des missions du conseil d'école dont voici pour mémoire le contenu :

Élus par les parents d'élèves chaque année dès le mois d'octobre, les représentants des parents d'élèves jouent un **rôle de relais et de médiateur entre les familles, l'équipe pédagogique**. Ces "délégués" participent aux conseils d'école dont ils sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont **voix délibérative**.

À l'école

Le conseil d'école :

- vote le **règlement intérieur** de l'école
- adopte le **projet d'école**
- **donne son avis et fait des suggestions** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- **donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut **proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire**

3. Règlement intérieur

Lors du premier conseil d'école, il est demandé d'adopter le règlement intérieur pour la nouvelle année scolaire. C'est pourquoi, celui-ci a fait l'objet d'un envoi par mail en amont du conseil d'école afin que chacun puisse en prendre connaissance. Un passage concernant l'exclusion a été rajouté ainsi qu'une tenue décente. Toutes les annexes et dispositions relatives au COVID ont été retirées en raison de la fin de la pandémie déclarée par l'OMS.

Y a-t-il des remarques ? non

Vote pour approbation :

Abstention= 0

Contre = 0

Pour = à l'unanimité

Constat = règlement intérieur adopté

Le règlement adopté sera publié sur le site de l'école et soumis à lecture et signature des parents via le tableau de communication.

4. Le bilan financier de la coopérative scolaire

Une lecture du rapport financier pour l'année scolaire 2022-2023 est faite par Mme Locardel.

Les commissaires aux comptes en les personnes de Mme Sauvage, enseignante et Mme Roëland, représentante des parents d'élève se sont réunies le 26 septembre et ont validé le rapport financier pour l'année scolaire 2022-2023 en raison de l'absence d'irrégularités.

_ Les bénéfices générés par l'opération initiatives fleurs s'élèvent à 559,31 euros et permettent de payer en partie les cotisations et assurances dont la coopérative doit s'acquitter chaque début d'année scolaire. Cette opération permet non seulement de lever des fonds pour la coopérative scolaire mais est aussi source d'enseignements auprès des élèves car ce sont les élèves qui réalisent les commandes (pose des étiquettes par la classe de CP de Mme Sauvage, tri des articles par les CE1 de Mme Gallois, vérification du bordereau de livraison par la classe de CM1-CM2 de Mme Galhaut, commandes réalisées par la classe de CM1 de Mme David et livraisons réalisées par la classe de CE1-CE2 de Mme Locardel).

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents d'élèves qui ont soutenu cette opération.

_ Comme l'année dernière, l'équipe enseignante renouvelle la vente de chocolats. Celle-ci permettra de financer en partie, nous l'espérons le goûter de Noël offert aux élèves et les spectacles. Les catalogues ont été distribués avant les vacances d'automne et la date limite de retour des commandes est le lundi 13 novembre.

_ Pour financer les 6 classes de découverte, Mmes Gallois, Sauvage, Nivelle, David, Galhaut et Fiquémont informent les membres du conseil d'école qu'une vente de bougies a débuté à la rentrée et se poursuit actuellement. Une marche a été réalisée le 17 septembre, marche qui a rencontré un franc succès. Une seconde marche aura lieu courant avril qui partira cette fois-ci du musée. Enfin une tombola 100% gagnante vient de débiter. Le mécénat est toujours d'actualité et les dons déjà récoltés ont été intégrés au plan de financement de chacune des trois classes de découverte à hauteur de 1000 euros. Les enseignantes remercient les généreux donateurs (parents, professionnels et particuliers).

_ Le pôle scolaire a reconduit ses opérations de collecte de :

- cartouches usagées d'imprimantes (attention : pas de toner)
- Bouchons plastiques

Mme Locardel confirme bien auprès de représentants des parents d'élèves le versement des subventions 'appels à projet' 2022-2023 de la CCPR début octobre. Elle ajoute que l'année dernière le solde positif du bilan financier avait suscité des discussions au cours du premier conseil d'école et qu'il est heureux d'avoir une réserve pour financer le versement des 3 acomptes des futures classes de découvertes de 2023-2024 en juin 2024. Sans celui-ci, le pôle scolaire n'aurait pas été en mesure de réserver et donc de réaliser des classes de découvertes. Mme Fiquémont ajoute que la baisse de dotation de la CCPR pour les sorties scolaires (-10 euros par élève) n'avait pas pu être anticipée dans les plans de financement des classes de découvertes faute d'information au préalable et que le versement tardif (en octobre contrairement à mars – avril habituellement) des subventions 'appels à projet' ont tous deux entamés ce fond de réserve. Elle précise que si la ligue de l'enseignement avait encaissé dès juin les deux chèques d'acompte et que l'organisme la montagne au naturel n'avait pas accepté un acompte moindre (2000 euros au lieu des 5000 euros demandés), le compte de la coopérative scolaire aurait été à découvert en juin malgré le fond de réserve.

M. Viguier demande à M. Etique ce qu'il en est des appels à projet. M. Etique confirme le maintien de l'enveloppe des subventions à appels à projet, dossiers qui étaient à retourner auprès de la CCPR pour le 31 octobre et cela sera statué en fin d'année civile.

M. Viguier remercie au nom des représentants des parents d'élèves M. Etique pour son engagement en conseil communautaire et son soutien pour les écoles.

5. Informations sur les exercices de sécurité

Un exercice d'alerte incendie a eu lieu vendredi 15 septembre à 10h10.

Résumé du déroulement : Alarme déclenchée près de la classe n°8 de Mme Devillers.

10h 13 min : fin d'évacuation, contrôle des effectifs.

10h 15 : retour en classe.

Constat : Dans la classe n°3, Mme David a testé l'ouverture de la porte de secours par ses élèves qui ont été incapables de l'ouvrir du fait de l'usure de la serrure et la porte de secours de la classe n°2 de Mme Galhaut est très dure à ouvrir (tirer sur la poignée, tourner le verrou en même temps puis pousser la porte) . Ceci est signalé depuis sept années scolaires. La sortie des élèves de MS a pris du temps en raison de la bordure de la voie sans issue haute pour les jambes des élèves de MS. Cet écueil avait été signalé en fin d'année scolaire dernière afin d'anticiper les difficultés et permettre ainsi à la CCPR d'étudier une solution. Rien n'a été fait avant la rentrée ni depuis la communication du bilan de l'exercice incendie , communication faite par Mme Fiquémont auprès de Mme Frichet, personnel assurant le lien avec la CCPR.

Un exercice PPMS attentat- intrusion sera réalisé le jeudi 16 novembre à 10h30. Celui-ci a pour but d'entraîner les élèves et les enseignantes à se confiner en classe, à rester silencieux même sur sollicitation. Pour la première fois, cet exercice sera réalisé sur un temps de récréation pour les élèves du CP au CM2 afin de sensibiliser ces derniers à l'attitude à adopter, à savoir rentrer à l'intérieur le plus rapidement possible sans panique pour ensuite s'enfermer. Ainsi, plusieurs classes ne se mettront pas en sécurité dans leur propre classe. Les familles seront averties de la réalisation de cet exercice par le biais d'un article sur le site internet.

6. Evaluation d'école

Le pôle scolaire de Juniville vit en ce début d'année une auto- évaluation d'école qui consiste à interroger toutes les personnes en lien avec le pôle scolaire : élèves, parents, enseignantes, agents d'entretien, de restauration et du

7. Dispositif PHARE

périscolaire ainsi que les ATSEM. A ce titre, l'ensemble des parents d'élève a été invité à répondre à un questionnaire en ligne tout comme les enseignantes. Les élèves de CM1 et de CM2 ont été interrogés en classe. Les agents d'entretien, de restauration et du périscolaire ainsi que les ATSEM ont eu un questionnaire papier à remplir de façon anonyme. L'ensemble des sondages va servir à nourrir une réflexion sur les points forts et les points faibles à améliorer du pôle scolaire. Au cours de ce processus d'auto-évaluation, un trinôme d'observateurs extérieurs composé d'un inspecteur de l'Education Nationale, d'un directeur et d'un personnel de l'enseignement va venir rencontrer l'équipe et procédera à une évaluation externe. De cette évaluation découlera le nouveau projet d'école qui sera à rédiger une fois le processus d'évaluation finalisé.

Le **programme de lutte contre le harcèlement à l'école, «pHARe »**, dote les écoles élémentaires et les collèges d'un **plan de prévention du harcèlement entre élèves**.

Il **combine plusieurs actions et dispositifs** incluant un large éventail d'outils variés et concrets, pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles et des collèges.

Le plan de prévention du harcèlement se fonde sur **8 piliers** :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

Le programme de lutte contre le HARcèlement à l'école intitulé pHARe du pôle scolaire de Juniville a été élaboré l'année dernière par l'équipe enseignante et a pour but au cours de 10 heures annuelles d'apprentissages de sensibiliser les élèves à partir du CP au harcèlement, à la conduite à tenir en cas de harcèlement (victime ou témoin) et à communiquer aux élèves et parents les deux numéros d'appel Stop Harcèlement :

- Le 3020 (plate-forme de référence pour le signalement de situations de harcèlement à l'école)
- et le 30 18 opéré par E-Enfance, dédié plus spécifiquement aux cyberviolences dont le cyberharcèlement.
- Egalement un lien internet pour les parents :

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID222/agir-pour-combattre-le-harcèlement>

Une présentation pour mémoire du protocole de prévention contre le harcèlement est réalisée.

8. Actions, projets éducatifs et sorties scolaires, classes de découverte pour l'année scolaire 2023-2024

Mme Leguay indique qu'il y a des soucis au niveau de l'arrêt de bus. Après échanges, elle ajoute que cela concerne a priori des élèves du secondaire (collège de la Retourne).

- Les évaluations nationales pour les élèves de CP, CE1 et CM1 ont eu lieu du lundi 11 au vendredi 22 septembre 2023. Une restitution individuelle des résultats a été menée auprès de l'ensemble des familles concernées.
- La journée nationale du sport scolaire :
 - Cycle 1 : le mardi 19 septembre toute la matinée, les élèves des 4 classes de maternelle ont été mélangés pour profiter d'ateliers proposés par les enseignantes de maternelle et encadrés par les élèves de CM2.
 - Cycle 2 : le vendredi 29 septembre octobre l'après- midi
 - Cycle 3 : le vendredi 6 octobre l'après- midi
- L'opération Nettoyons la nature pour laquelle 9 classes de l'école de la GS au CM2 a eu lieu le vendredi 22 septembre de 9h à 12h dans les rues de Juniville.
- Cross du collège auquel les élèves de CM ont été invités le lundi 16 octobre.
- Collecte de la banque alimentaire du lundi 20 au vendredi 24 novembre.
- Spectacle du théâtre Mariska pour les élèves de la petite section au CE1 de Mme Locardel le vendredi 24 novembre .
- Valodéa dispensera le jeudi 7 décembre une animation sur le tri pour les classes de CP, CE1 et CE1-CE2 et une animations « ça coule de source » pour la classe de CM1.
- Le vendredi 8 décembre le téléthon = avec le traditionnel objet fait de récupération et mis à 1 euro minimum en vente auprès des familles. A 13h30 aura lieu le traditionnel lâcher de ballons à raison d'un gros ballon par classe puis la remise des dons et enfin un flashmob (le même que celui pour la rentrée scolaire). Un défi course sera réalisé dans les cours du pôle scolaire puis les kilomètres réalisés seront comptabilisés. Mme Fiquémont remercie M. Cogniard et la commune de Juniville pour le financement du lâcher de ballons.
- Le vendredi 22 décembre : venue du Père Noël le matin avec le Père Noël et remise de cadeaux et l'après-midi goûter de Noël avec le traditionnel lait chaud et briochettes .
- Le 9 janvier , tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 se rendront à la salle des fêtes de Juniville pour assister à un spectacle en anglais . Mme Fiquémont remercie M. Cogniard pour la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes.
- Collecte des pièces jaunes en janvier – février 2024.
- La seconde période d'évaluations nationales pour les élèves de CP du 15 au 26 janvier 2024.
- Valodéa dispensera une animation sur le compostage le mardi 16 janvier pour les classes de CE1 et de CE1-CE2.
- La classe de découverte dans le Jura pour les classes de CE2 de Mme Nivelles et de CM1 de Mme David aura lieu du 29 janvier au 2 février 2024.

9. Information diverses

- Le samedi 6 avril (en principe) = vernissage de l'exposition au musée Verlaine sur le thème : les jeux olympiques
- Le lundi 8 avril : ce sera le 100 ième jour d'école et les classes de CP au CE2 feront la fête.
- Du lundi 8 au vendredi 19 avril, la piste routière est mise à disposition par la MAIF.
- Du lundi 13 au vendredi 17 mai 2024 aura lieu la classe de découverte à Giffaumont des classes de CM1-CM2 de Mme Galhaut et de CM2 de Mme Fiquémont.
- Du lundi 27 au 31 mai 2024 aura lieu la classe de découverte au CLIP de Moraypré à Haybes pour les classes de CP de Mme Sauvage et de CE1 de Mme Gallois.
- Le 24 mai , les classes de PS, PS-MS, MS, GS et CE1-CE2 se rendront au parc Argonne .
- La fête de l'école : vendredi 28 juin 2024.
- Un bal folklorique se tiendra au cours de l'année scolaire, plutôt en fin pour les classes de CP, CE1, CE1-CE2, CE2, CM1 et CM2 (date pas encore fixée).
- Des activités ont été mises en place avec la bibliothèque de Juniville au cours desquelles la bibliothécaire se rend à l'école pour intervenir auprès des élèves des quatre classes de maternelle pour lire des contes en tissu . Mme Devillers remercie la commune de Juniville pour la mise à disposition gracieuse de la bibliothécaire.

Des lumières à détection ont été installées par la CCPR sous le préau. Une étude a été faite par la commune de Juniville pour l'installation d'un spot permettant d'éclairer devant la grille du pôle scolaire . Or, le réseau électrique est trop distant du lieu où il conviendrait d'installer le spot et de tels travaux seraient très coûteux.

Il serait judicieux que la CCPR installe un spot , peut-être sur le poteau du portail d'entrée où il y a déjà de l'électricité en raison du visiophone et de l'ouverture/fermeture automatique.

Les représentants des parents d'élèves ainsi que l'équipe enseignante déplorent la présence de feuilles en abondance dans les cours d'école et sur le parking du personnel. Ceci présente en effet un risque élevé de chute . Mme Fiquémont indique que par chance aucun élève n'est tombé au cours de ces deux premiers jours mais qu'une enseignante a chuté lundi après-midi.

En l'absence de questions, la séance du conseil d'école est levée à 19h33.

Date : 07 /11/2023

Signature des secrétaires de séance : Mme Monnet

M. Viguier